



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22025334

MONITEUR BELGE

7-02-2022

Déposé / Reçu le

03 FEV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0895 434 813

Nom

(en entier) : EURO INVESTMENTS MARIMTIME EQUIPMENTS

(en abrégé) :

Forme légale : SPRL

Adresse complète du siège : AVENUE LOUISE 271, 6° - 1050 IXELLES, BELGIUM

Objet de l'acte : Le transfert du siège social de la compagnie

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2021

La séance est ouverte à 11 H sous la présidence de Monsieur Ramón RULLÓ AMORÓS.

Le président constate que les associés sont présents, suivant la liste de présences ci-dessous, et qu'il n'y a
dès lors pas lieu de justifier de l'envoi de convocation :

La société de droit luxembourgeois <<OFFSHORE DRILLING HOLDING, S.A.>>, 74 parts sociales sur un
total de 100 et la société de droit portugais <<UTILEDULCI-COMERCIO INTERNACIONAL E SERVIÇOS,
SOCIEDADE>>, 26 parts sociales sur un total de 100.

L'assemblée est donc valablement constituée pour délibérer sur les points à l'ordre du jour qui sont les
suivants :

1. Le transfert du siège social de la société.

Cet exposé étant unanimement approuvé, l'assemblée, après en avoir délibéré, aborde son ordre du jour et
prend les résolutions suivantes à l'unanimité :

1. L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à dater du 01/01/2022 à l'adresse suivante

AVENUE LOUISE 205, 1050 IXELLES (BRUXELLES)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H.

Ramón Rulló AMORÓS
Président de l'assemblée

Offshore Drilling Holding, S.A.
Représentée par RAMÓN RULLÓ AMORÓS

Utiledulci-Cómercio Internacional e Serviços, Sociedade
Représentée par RAMÓN RULLÓ AMORÓS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).